

Formulaire d'Appel à Propositions

Pays : Tunisie

Bureau/Section : Tunisie / Education

Présentation de l'Appel à propositions

<p>But de l'appel à propositions</p>	<p>L'appel à propositions a pour but d'identifier les organisations de la société civile qui sont intéressées par un partenariat avec l'UNICEF Tunisie en vue d'atteindre les résultats pour les enfants de Tunisie dans le cadre du plan d'action 2019-2020 et des objectifs du projet ci-après.</p> <p>Les organisations de la société civile (OSC) intéressées par ce partenariat sont invitées à créer/mettre à jour leurs profils sur le site UN Partner Portal www.unpartnerportal.org et à soumettre leurs propositions de partenariat sur le formulaire « Note conceptuelle » attaché au présent Appel à propositions. Les propositions doivent être soumises en Français.</p>
<p>Demandes de renseignements supplémentaires</p>	<p>Les demandes de renseignements supplémentaires doivent être adressées par email au plus tard le 14 juin 2019 à M. Mehdi MOALLA, à l'adresse suivante : memoalla@unicef.org.</p> <p>Les réponses de l'UNICEF aux demandes de clarification ou autre seront mises à la disposition de tous en ligne sur le site du UN Partner Portal avant la date limite de soumission des propositions.</p>
<p>Procédure de sélection</p>	<p>Les candidatures seront évaluées par un comité d'évaluation afin d'identifier la ou les OSCs ayant le mandat, les capacités et l'avantage comparatif lui permettant de répondre aux besoins des enfants. L'évaluation des propositions reposera sur l'analyse des dossiers et propositions transmis. Les OSC dont les propositions auront obtenu un score technique égale ou supérieur à 70/100 seront appelées à faire une présentation (de type « pitch » de 20 min maximum suivie d'une discussion) aux membres du comité de d'évaluation des propositions.</p> <p>Il convient de noter que la participation à cet appel à propositions ne donne aucune garantie que l'OSC sera choisie comme partenaire de l'UNICEF.</p> <p>Les OSC retenues dans la phase de sélection pourront être invitées à finaliser un accord de partenariat sur la base de la définition des priorités du programme de l'Unicef en Tunisie, disponibilité de fonds et complémentarité avec les interventions en cours, conformément aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les OSC.</p>

	Les résultats de la soumission seront envoyés aux OSC candidates à l'adresse électronique figurant sur leurs soumissions quel que soit le résultat des évaluations.
--	---

Détails du projet

Titre du projet	Lutte contre l'abandon scolaire et développement des compétences de vie pour les enfants de la Tunisie
Lieu du projet	Tunisie, notamment les gouvernorats/ délégations/ municipalités où les performances scolaires sont les plus faibles (notamment en matière de fréquentation, abandon, redoublement)
Point Focal Projet	Julien Hautier, Chef Education, et Amel Cheikhrouhou, ADAP officer
Secteur	Education
Domaine de spécialisation	Education- out of school education
Contexte du projet	<p>Pour la Tunisie, l'augmentation de la proportion d'adolescents et de jeunes disposant d'un socle de compétences solides du niveau fin de secondaire ou davantage constitue un enjeu majeur de développement économique et de stabilité sociale, à court et moyen terme. Des progrès notables ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation pendant les trois décennies qui ont suivi l'indépendance du pays, et pourtant en Tunisie, plus d'un enfant sur 4 (28%) en âge d'être scolarisé au niveau secondaire n'est pas à l'école. Bien que l'école soit obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, 50.000 adolescents de 11 à 14 ans se trouvent déscolarisés et 55.000 autres sont considérés comme étant en risque de décrochage (étude OOSCI Tunisie, UNICEF 2014). Il est généralement accepté qu'un nombre semblable ou supérieur d'adolescents de la tranche d'âge 15-18 ans ne soit pas scolarisé, ce qui représente un total d'environ 100.000 adolescents de 12 à 18 ans qui se trouvent en dehors de tout dispositif d'enseignement ou de formation.</p> <p>Ainsi, la lutte contre l'échec et l'abandon scolaires et l'acquisition de compétences de vie pour chaque adolescent en Tunisie, fille et garçon, constituent un enjeu majeur pour le développement socio-économique à court et moyen terme en Tunisie.</p> <p>Le phénomène du décrochage et de l'abandon scolaires résulte de plusieurs facteurs socio-économiques dont la plupart ont à voir avec l'entourage familial, le rôle des parents, l'influence de la communauté, des pairs et les relations entre les institutions publiques et la communauté dans son ensemble. Cela démontre l'influence du milieu social dans la réussite scolaire de l'adolescent, et donc, l'importance de mobiliser et responsabiliser les parents, les enseignants, la société civile et les adolescents, à chercher des solutions et proposer des actions collectives pour lever les barrières socio-culturelles et favoriser le soutien social dans les projets de vie des adolescents.</p>

Conscient de l'importance de la lutte contre la déscolarisation, le dialogue entre les autorités tunisiennes et l'UNICEF a permis d'identifier le besoin de mettre en œuvre un ensemble de mesures permettant de créer un modèle national intersectoriel de lutte contre l'abandon scolaire. Dès 2016, le Ministère de l'Éducation a lancé une série d'initiatives pour encourager les enfants ayant abandonné l'école à réintégrer le système éducatif, dans le cadre de son plan quinquennal de l'éducation 2016-2020.

Par ailleurs, l'une des principales portes d'entrée retenues par le Livre Blanc est le développement des compétences de vie et leur intégration dans les curricula scolaires et dans le système éducatif en général, à travers les activités curriculaires, co-curriculaires et extra-curriculaires. Il s'agit notamment de prendre en compte le Cadre Conceptuel et Programmatique relatif aux compétences de vie et à l'éducation à la citoyenneté développé dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord¹ ; et les expériences de terrain menées en Tunisie ces dernières années et l'intégration de formes spécifiques des compétences de vie plus particulièrement : les droits humains, les droits de l'enfant, le genre, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et l'éducation inclusive sous toutes ses formes (enfants en situation de handicap, enfants souffrant de difficultés scolaires, enfants ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage, enfants surdoués, enfants issus de milieux socioéconomiques et culturels défavorisés).

En 2017, grâce à un appui technique mobilisé par le bureau de l'UNICEF en Tunisie, le Ministère de l'éducation a élaboré un cadre curriculaire général (le Curriculum Général Tunisien), un Référentiel de compétences des enseignants et plusieurs outils techniques dont l'un des axes majeurs est l'intégration transversale des compétences de vie et des « éducations à... » dans les curricula scolaires et dans les activités co- et extra-curriculaires.

C'est dans ce contexte que le Bureau de l'UNICEF en Tunisie souhaite faire appel à des Organisations de la Société Civile (OSC) en Tunisie afin d'appuyer les différentes mesures déjà entreprises par le Ministère de l'Éducation avec le soutien de l'UNICEF et de renforcer l'effort national en ce domaine.

¹ <http://www.lsce-mena.org/>

<p>Résultats attendus</p>	<p>La proposition doit permettre l'atteinte du/des résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) l'intégration des compétences de vie dans l'éducation et/ou ii) la lutte contre l'abandon et l'échec scolaire. <p>Notamment en focalisant sa mise en œuvre dans les gouvernorats/délégations/ municipalités qui ont les performances scolaires plus faibles, notamment en matière de fréquentation, redoublement, abandon et examens.</p> <p>La proposition pourra reposer sur une approche extra-scolaire (en dehors du milieu scolaire), extra-curriculaire (en milieu scolaire), ou intégrer les deux approches. Ainsi, en combinant chacune de ces dimensions, chaque proposition devra répondre à au moins l'une des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences des enfants et adolescents pour l'apprentissage, l'autonomisation personnelle, la citoyenneté active et / ou l'employabilité, en utilisant une approche répliquable à l'échelle et avec un cout-efficacité élevé (en ligne avec les interventions stratégiques 2.1.1 et 2.2.4 du programme de coopération, voir document annexe) • Développement d'un modèle répliquable d'implication des parents et des communautés qui contribue de manière mesurable à la lutte contre l'abandon scolaire et à la réussite scolaire (en ligne avec l'intervention stratégique 2.2.1 du programme de coopération, voir document annexe) • Renforcement des capacités du système éducatif à prévenir les abandons scolaires et réintégrer les enfants qui ont décroché du système pendant une durée plus ou moins longue, sur la base des résultats démontrés à l'échelle locale (en ligne avec l'intervention stratégique 2.2.1 du programme de coopération, voir document annexe) • Amélioration du climat scolaire et renforcement du sentiment d'appartenance, à travers un appui au personnel enseignant, au personnel non-enseignant, aux élèves, aux parents ou aux quatre à la fois, qui démontre des résultats sur l'abandon scolaire (en ligne avec les interventions stratégiques 2.2.1 et 2.2.4 du programme de coopération, voir document annexe) <p><i>Note 1: Toutes les propositions seront évaluées sur la base des mêmes critères de sélection, comme défini à la section « Critères de sélection ». L'Unicef se réserve le droit de retenir une, plusieurs ou aucune des propositions.</i></p> <p><i>Note 2 : Chacune des propositions devra présenter une intervention dont la mise en œuvre ne pourra aller au-delà de septembre 2020 (éventuellement renouvelable selon les résultats de la première phase).</i></p>
----------------------------------	---

<p>Autres informations</p>	<p>Les propositions doivent permettre la contribution à l'atteinte de certains résultats du Programme Pays de l'UNICEF (2019-2020). Voir annexe.</p> <p>Les propositions devront présenter des indicateurs qui auront été définis pour les besoins spécifiques du projet proposé et selon une approche « SMART ». Les indicateurs de résultats devront à minima faire référence au nombre et à la nature des bénéficiaires, aux niveaux d'apprentissage des enfants bénéficiaires, aux compétences développées (et à la façon de mesurer les progrès), aux taux de redoublement et/ou aux taux d'abandon scolaire avant et après le projet, entre autres indicateurs possibles. Les indicateurs de produits devront clairement identifier la nature des produits, le nombre et les échéances prévus, entre autres choses.</p>
-----------------------------------	---

Calendrier

Date publication de l'Appel à propositions	5/22/2019
Réunion d'information avec les ONGs	5/30/2019
Date limite pour la réception des demandes de clarification	6/14/2019
Date limite de réception des propositions	6/23/2019
Période pour les présentations/Pitches	6/26/2019 – 7/5/2019
Notification de sélection	7/12/2019
Date estimée de démarrage du projet	8/15/2019
Date estimée de fin du projet	9/30/2020 au plus tard

Critères de sélection

Pondération : Oui Non

Critère (sélectionner à partir de la liste)	Description du critère	Pondération
L'expertise et l'expérience dans un secteur ou un lieu donné	L'expertise et l'expérience dans un secteur ou un lieu donné : connaissances indispensables, compétences spécifiques, expertise technique, expérience justifiée ;	10/100
Une expérience à l'échelle locale, une présence avérée et des relations avec la communauté visée	Une expérience à l'échelle locale, une présence avérée et des relations avec la communauté visée : programme en cours dans la zone d'intervention, connaissance du contexte local, mobilisation des enfants et des communautés, confiance des communautés locale	10/100
Une approche innovante	Une approche innovante orientée vers les résultats, qui prend dûment en considération l'efficacité, l'efficience, l'équité/ciblage et la pérennité/soutenabilité attendues pour l'obtention des résultats visés ;	30/100
Des capacités de gestion	Des capacités de gestion : mise à disposition des ressources humaines clés permettant une mise en œuvre efficace pour l'atteinte des résultats du projet (p. ex., chef de projet, expertise technique et administrative.	25/100
Des calendriers et une planification réaliste	Des calendriers et une planification réaliste permettant d'atteindre les objectifs du programme et d'obtenir des résultats dans des délais raisonnables, avec notamment une capacité d'exécution accélérée en cas de crise humanitaire ;	20/100
La contribution en ressources	La contribution en ressources (p. ex., financements, propriété intellectuelle, ressources humaines, fournitures ou équipements) par le partenaire pour compléter les apports de l'UNICEF ;	05/100

Pièces jointes

Intitulé du document	Fichier attaché
Formulaire du Concept note	 UNICEF_Concept_Note_Template_with_1  Note de strategie 2019 2020 TCO 24 01